



Pessac, le 14 mars 2015

N/Réf : FscqP-2015-02

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 4 MARS 2015

à la maison de quartier de Sardine à 20h30

Participants : MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Jacques Da-Rold (Chiquet-Fontaudin et Fédération), Philippe Cernier (Noès), Jean-Paul Messé (Brivazac-Candau), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Roger Lévy (France et environnants), Yves Schmidt (Fédération), Jean-Pierre Stahl (Casino), Jean-Claude Limousin (Cap de Bos), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération)

Absents excusés : Françoise Lafon (Sardine), Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle), Bernard Rose (Bourg), Marie-Pierre Lafarge (Magonty), Daniel Doumenge (3M-Bourgailh), Serge Gouineau (Toctoucau)

Rédacteur : Yves Schmidt

Ordre du jour : Conseils de quartier - Préparation de la rencontre avec le Maire (11/03/2015)

Dominique Lestynek (Fédération) commence la réunion en proposant une date pour le déroulement de l'assemblée générale de la Fédération. Elle se déroulera en principe le samedi 18 avril 2015 à la maison de quartier de Sardine.

Il enchaîne en rappelant que la Fédération a réagi à la création des conseils de secteur en rédigeant une lettre adressée au Maire le 19 décembre 2014 (voir annexe) dans laquelle le conseil d'administration manifeste son opposition à cette initiative. Il rappelle que, par ailleurs, les adjoints de secteur recevront tous les présidents des syndicats et comités de quartier avant le 11 mars. Il précise également que le président de la Fédération n'a pas vocation à être le porte-parole de la mairie. L'entretien récent entre le président de la Fédération et le Maire s'est borné à l'exposé de ce qui est contenu dans la lettre en insistant sur la proposition d'une conférence annuelle destinée à remplacer l'assemblée générale imposée par la Ville.

Roger Lévy (France et environnants) regrette que les quartiers soient reçus séparément, ce qui équivaut à diviser pour mieux régner.

Dominique Lestynek rappelle que la lettre qui a été envoyée est une feuille de route qui résume les conclusions de deux réunions qui ont précédé.

Jean-Claude Limousin (Cap de Bos) est convaincu que le maire entérinera ce qu'il a décidé. Il a eu l'occasion d'en débattre avec lui à plusieurs reprises et lui a exprimé son désaccord. Le maire mettra en place une organisation que la loi ne lui imposait pas. Par contre, il approuve la création des mairies annexes qui favorisent la proximité mais considère que les conseils de secteurs alourdissent le fonctionnement actuel.

Jean-Pierre Stahl (Casino) informe qu'il a rencontré son adjoint de secteur à qui il a dit que Pessac n'a pas besoin de conseils de secteur. Il a émis des doutes sur la pertinence du tirage au sort des membres qui les composeront.

Pour contrer l'argument des élus qui justifient les conseils de secteur sur la représentativité très variable d'un quartier à l'autre des syndicats et comités de quartier, **Jacques Da Rold** (Chiquet-Fontaudin) rappelle qu'il n'est pas obligatoire, dans son quartier, d'être adhérent

pour participer aux réunions organisées par les syndicats et comités de quartier.

Jean-Claude Juzan (Le Monteil) rappelle qu'il a été seul à voter contre lors du vote d'approbation de la lettre du 19 décembre. Il regrette que l'équipe municipale actuelle n'organise pas de réunions sur les problèmes des quartiers. Par exemple, l'extension du tramway sera mise en service début avril sans aucune concertation préalable. Il soulève le problème des commissions extra municipales qui ne se réunissent plus. Il approuve l'existence des adjoints de secteur, mais il constate qu'aujourd'hui celui-ci sur son quartier n'a nullement fait avancer aucun problème même quand c'est M. le Maire qui lui a délégué une mission telle que la création d'un groupe de travail sur un réaménagement d'une place. Il ne comprend donc pas comment les conseils de secteur pourront fonctionner. Il fait un parallèle avec la Maison des associations.

Jacques Da Rold est d'accord sur les objectifs du conseil de secteur pour régler les problèmes de proximité. Par contre, pour certains problèmes, tel que l'environnement et les transports, les secteurs ne sont pas pertinents : par exemple, les habitants du secteur 2 sont très concernés par les infrastructures du secteur 1. Dans de nombreux cas, le niveau de pertinence est la ville pour défendre les habitants dans le cadre de la métropole.

Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS) reconnaît que la synthèse faite par la Fédération sur l'urbanisme nous donne une chance d'être entendus. Il soulève le problème de la mutualisation des services : Pessac représente 8 % de la métropole ; la commune est la plus petite échelle qui permette de se faire entendre. Il faut convaincre la mairie de renforcer le rôle de la Fédération face à la métropole.

Jacques Da Rold estime que dans l'immédiat, il existe deux problèmes au-delà du PLU avec l'identité des quartiers, sont prioritaires : la liaison avec la zone aéroportuaire et la requalification de la zone d'activité du grand Bersol, ce qui montre notre implication dans les domaines de l'économie et de l'emploi.

Jean-Baptiste Casenave demande que les adjoints de secteurs assurent la traçabilité des problèmes pour garantir l'efficacité de leur traitement. À chacun des problèmes présentés par les syndicats et comités de quartier, il est nécessaire que le concept traçabilité soit appliqué afin de connaître leur suivi.

Dominique Lestynek estime qu'il est indispensable d'établir un dialogue permanent entre les syndicats et comités de quartier et les adjoints de secteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 22h30

Annexe

Courrier relatif aux conseils de secteurs

Monsieur le Maire,

Lors de sa réunion du 15 octobre 2014, le Conseil d'Administration de la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac a étudié avec la plus grande attention la décision de mise en place de secteurs sur notre ville, avec les adjoints qui y sont attachés. Un questionnaire avait été remis aux 17 syndicats et comités pour exprimer les points, positifs ou non, que cette mesure pouvait comporter.

Une large majorité a pris acte de la mise en place des adjoints de secteurs, dans le but de rapprocher les adjoints thématiques et les services municipaux des Pessacais, en lien étroit avec les syndicats et comités de quartiers de notre commune. La proximité est pour nous, par construction, une pratique courante et constitue donc un objectif partagé avec vous.

En revanche la mise en œuvre de conseils de secteurs n'a pas rencontré la même adhésion. En effet les craintes exprimées portent sur le fait que cette structure supplémentaire soit chronophage pour les bénévoles, et fasse écran, doublon et complexité contraire finalement au principe de proximité recherché. Leur « valeur ajoutée » par rapport au "système" original pessacais, de syndicats ou comités de quartiers indépendants, réunis dans une fédération depuis 1936, serait alors relativement limitée.

La presse s'est faite l'écho de la mise en place de conseils de quartier dans des communes voisines qui ne connaissaient pas ce type de lieu de proposition et de concertation. Pour ces communes c'est un progrès. Pour Pessac, dans cette hypothèse, il se serait agi d'une régression de la démocratie participative existante depuis près de 80 ans.

Aussi, la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac, ainsi que les Syndicats et Comités de Quartiers, riches d'une longue expérience, riches d'une connaissance fine du territoire pessacais, riches de compétences multiples, au service de l'intérêt général et du vivre ensemble, proposent de réunir une conférence annuelle, par secteur, avec les syndicats et comités de quartier, qui permettrait de faire ensemble le bilan des actions menées dans ce nouveau cadre.

Cette formule mieux adaptée au contexte local, plus souple et à large temporalité, paraît de nature à répondre aux objectifs de chacun.

Soyez assurés de notre engagement plein et entier à continuer à œuvrer aux côtés de la ville pour le bien-être des habitants de nos quartiers et la qualité de vie à Pessac.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président

Dominique Lestynek